

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton d'Ambérieu-en-Bugey

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité
Ville d'AMBERIEU-EN-BUGEY

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN (à partir de la délibération n° 4), Madame ARMAND, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur KARTAL (à partir de la délibération n° 11) Monsieur RICHER (à partir de la délibération n° 4), Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY (à partir de la délibération n° 3), Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Monsieur TOCHE ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame SEYTIER (à Madame SONNERY), Monsieur BLANC (à Madame GRIMAL), Monsieur GRANJU (à Monsieur GUEUR).

ABSENTS :

Monsieur BOURDIN jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Monsieur KARTAL jusqu'à la délibération n° 10 incluse
Monsieur RICHER jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Madame ARENA
Monsieur RIBIERE
Madame PONCET
Monsieur GUERRY jusqu'à la délibération n° 2 incluse

Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2023.04.17 SUBVENTION A L'ADSEA POUR L'ANIMATION ESTIVALE 2023

(Rapporteur : Liliane FALCON)
Nomenclature : 7.5.3 – Subventions

A la demande de la Commune, l'ADSEA a renforcé la présence humaine au sein du Quartier Politique de la Ville durant la période estivale par le recrutement d'une animatrice à temps plein durant les mois de juillet et août 2023.

Cette action était destinée à des jeunes de 12-25 ans du Quartier Politique de la Ville afin d'apporter une proposition ludique et des loisirs de proximité.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230922-DEL_2023_04_17-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023

Avec l'appui de la Ville, l'Etat a accordé une subvention de 5 000 € pour ce projet. Il est proposé de verser une participation de 2 650 € permettant de co-financer le temps de présence de l'animatrice sur la période estivale. Le cadrage du projet est présenté dans la convention jointe en annexe.

La Commission Municipale **Politique de la Ville et rénovation urbaine**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

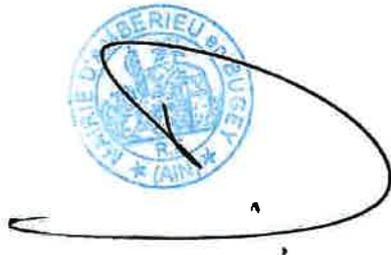
1. **DE VALIDER** la convention jointe en annexe ;
2. **DE VALIDER** la participation de 2 650 euros à l'ADSEA ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ADSEA et ses éventuels avenants ;
4. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser ladite subvention qui sera prélevée sur l'imputation DGS 52 65748 SODI CLSPD.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

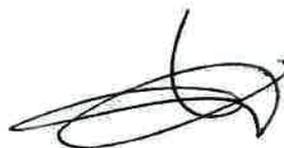
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **29 SEP. 2023**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance

A dark, handwritten signature of Jean-Marc Rigaud.

Accusé de réception en préfecture
081-21010046-20230922-DEL_2023_04_17-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023